LETTRE D'INFORMATION PLOUGONVENOISE

Chaque semaine, les informations de votre commune

N°67

18 FÉVRIER 2025

SERVICES DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9 h – 12 h	14 h – 18 h
MARDI	9 h – 12 h	Fermé
MERCREDI	9 h – 12 h	14 h – 18 h
JEUDI	9 h – 12 h	Fermé
VENDREDI	9 h – 12 h	14 h – 18 h
SAMEDI	9 h – 12 h	Fermé

06.81.03.60.75 - *mairie@plougonven.fr*

Service Éducation - Culture :

06.87.33.89.81 - *ec@mairie-plougonven.fr*

Médiathèque :

La médiathèque est ouverte :

- Le mercredi : de 10h à 12h30 et 14h à 18h
- Le jeudi et le vendredi : de 15h à 18h
- Le samedi de 10h à 14h **(nouveau!)**

02.98.78.69.06
mediatheque@mairie-plougonven.fr

Affaires sociales :

Pour tous renseignements concernant le service d'aide à domicile, le portage des repas ou les aides, le **service des affaires sociales** vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h.

07.57.42.19.46 - *as@mairie-plougonven.fr*

MENUS DU CENTRE DE LOISIRS *(du 17 au 21 février)*

Lundi	Tartiflette et salade verte, fromage blanc aux fruits, pomme.
Mardi	Betteraves rouges et maïs, couscous, yaourt nature, poire.
Mercredi	Parmentier aux lentilles corail et salade verte, kiri, mousse au chocolat.
Jeudi	Œuf dur mayonnaise, poulet rôti, petits pois-carottes, Brie, banane.
Vendredi	Potage de légumes, spirales au saumon et emmental râpé, mandarine.

Le bureau de Poste de Plougonven est ouvert :

- Du mardi au vendredi de 14h à 17h
- Le samedi de 10h à midi.

LA POSTE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le **20 février 2025 à 19 h 30**.

Ordre du jour

- Contrat d'assurance des risques statutaires.
- Alimentation basse tension, éclairage public et télécom du lotissement Fontaine Christ (convention SDEF).
- Acquisition des parcelles de l'îlot Lécuyer.
- Acquisition de l'usufruit de la propriété de l'Établissement Public Foncier à Saint-Eutrope.
- Désignation d'un référent santé.
- Labellisation Ramsar des landes des Monts d'Arrée.
- Solidarité avec la population de Mayotte.
- CPRB : plan d'aménagement patrimonial (PAP).
- Lutte contre la mérule et autres parasites xylophages.

PASSAGE DU DÉRATISEUR

Le technicien chargé de la dératisation chez les particuliers interviendra dans la commune **à partir du 24 février** chez les personnes inscrites.
Inscription à l'accueil de la mairie, sur place, aux heures d'ouverture, par téléphone ou par mél (voir ci-contre).

INVENTAIRE DU BOCAGE (AN DOUR)

Dans le cadre de la révision du PLUi-H de Morlaix Communauté, le service public de l'eau - An Dour s'est vu confier la mission d'inventorier le bocage présent sur le territoire (haies et talus). Le nouvel inventaire sera intégré au règlement graphique en remplacement de l'inventaire actuel et prendra effet en 2028. Il se base sur un nouveau référentiel, la « BD Haie de l'IGN ». L'objectif est de bénéficier d'un inventaire homogène à l'échelle du territoire de Morlaix Communauté et qui soit le plus fidèle à la réalité du terrain.

Une démarche participative

Le service biodiversité, agricole et bocage qui pilote cette démarche a fait le choix d'y associer les habitants en mettant à leur disposition des cartes consultables en mairie. Une application en ligne est également disponible pour permettre de faire remonter les observations faites sur le terrain. Elles seront accessibles pendant les mois de février et mars 2025.

Une opportunité pour protéger le bocage

Des règles de protection s'appliquent aux éléments bocagers inventoriés au PLUi-H. Il est donc important de bien les identifier. An Dour tient à remercier d'avance pour leur implication toutes les personnes qui feront remonter des observations.

Pour participer à l'enquête en ligne, vous pouvez scanner le QR Code :

OFFRES D'EMPLOIS

BAIE DE MORLAIX
BRETAGNE

L'Office de tourisme communautaire Baie de Morlaix recrute des conseillers(ères) en séjour tourisme saisonnier (H/F) pour la saison 2025

OFFRES D'EMPLOI

L'office de Tourisme de la Baie de Morlaix recrute différents profils pour sa saison 2025. Les offres sont disponibles sur notre site internet dans la rubrique « actualités » :

https://www.plougonven.fr

PERMANENCE DU RPAM

Le relai petite enfance de Morlaix Communauté tiendra sa permanence à Plougonven le 20 février. Les accueils sur rendez-vous seront privilégiés :

02.98.15.15.50 ou contact@mlpm29.org

KAHAIA, STAGIAIRE

Du 27 au 31 janvier, nous avons accueilli Kahaia Pahio, élève de 3ème, pour un stage d'observation.

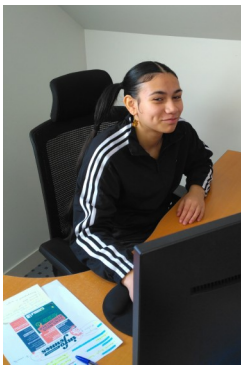

"Ce stage m'a apporté de l'autonomie et je travaille à présent mieux seule, il m'a apporté des connaissances aussi bien sur l'application dont on doit faire preuve dans un métier et ses tâches, que sur la commune de Plougonven et le fonctionnement de sa mairie. Je suis très contente et fière de moi d'avoir pu me rendre utile et d'avoir gagné en connaissance grâce à ce stage."

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes Français doivent se faire recenser à compter de leur 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Le jeune doit se présenter à la mairie de son domicile muni de son livret de famille et de sa pièce d'identité en cours de validité.

Le recensement citoyen effectué, la mairie délivre une attestation de recensement qui sera exigée pour s'inscrire à à certains examens (Baccalauréat, permis de conduire, etc.).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

NOM DE LA MAISON DE SANTÉ

La maison de santé de Plougonven, rénovée et agrandie va bientôt ouvrir ses portes et regroupera les professionnels de santé.

La maison de santé n'est pas qu'un lieu de soin. C'est aussi un lieu où se retrouver, créer du lien, échanger sur les questions de santé. Nous faisons appel à vous pour proposer un nom à cette nouvelle maison de santé.

Vous pouvez scanner le QR Code pour donner votre avis :

CAFÉ CONVIVIAL DES PEN KALED

Les Pen Kaled du Kermeur proposent un café convivial à l'ancienne école, **le mardi 18 février de 14h à 18h**, pour discuter, échanger, parler de tout et de rien, de ce que vous voulez.

Ces rencontres ont lieu les 1er et 3ème mardis de chaque mois.

Renseignements : 06.26.96.53.56 (M. Queïnnec).

Publiée par la mairie, la **lettre d'information** paraît chaque semaine.
Diffusée par courriel, elle est également disponible dans les commerces en version papier.
Pour vous inscrire, pour toute information ou demande de parution :

communication@mairie-plougonven.fr